



Mémoire présenté au gouvernement du Canada
Consultations prébudgétaires – Octobre 2022

Katherine Carleton, C.M.
Directrice générale
Orchestres Canada

398 rue McDonnell, Suite 4
Peterborough (Ontario)
K9H2X4

katherine@oc.ca
705-243-6640

Au sujet d'Orchestres Canada

Orchestres Canada est l'association nationale qui représente les orchestres canadiens. Nous représentons 142 orchestres d'un bout à l'autre du Canada, qui vont des orchestres professionnels reconnus à l'échelle mondiale aux ensembles communautaires gérés par des bénévoles en passant par les ensembles de jeunes musiciens. Avant et durant la pandémie, nos orchestres membres ont été reconnus pour leurs précieuses contributions à la qualité de vie dans les communautés canadiennes. Les orchestres rassemblent les gens qui vivent ensemble une expérience musicale en personne et en ligne. Ils créent des emplois¹, célèbrent l'innovation canadienne et encouragent et représentent les réussites collectives. Les orchestres font aussi partie de l'infrastructure des arts et de la culture du Canada et ont des retombées économiques de 58,9 milliards de dollars, ou 2,8 % du PIB (en 2017²).

Liste de recommandations

Dans le présent mémoire, nous avons formulé des recommandations urgentes à court terme pour le gouvernement du Canada.

- Recommandation n°1 : Nous reconnaissons que récupérer les publics des arts de la scène pour qu'ils reviennent aux niveaux d'avant la pandémie et au-delà relève d'un effort sur plusieurs années. **Nous recommandons donc que vous travailliez avec Patrimoine Canada et d'autres organismes en ce qui a trait au financement, à la conception et au déploiement rapide d'investissements supplémentaires ciblés sur trois ans visant la reprise du secteur.**
- Recommandation n° 2 : Nous reconnaissons que ni les décideurs politiques ni les leaders dans le secteur des arts et de la culture n'ont accès à des données actualisées de qualité relatives aux effets durables de la pandémie mondiale sur les artistes canadiens et les organismes artistiques et culturels. **Nous recommandons donc que**

¹ Conseil canadien des arts, Les données de CADAC pour comprendre les arts canadiens : Un portrait de 47 orchestres symphoniques, p.7. En ligne : <https://conseildesarts.ca/-/media/Files/CCA/Research/2019/05/CADAC-Orchestra/CADACOrchestrasFULLReportFR.pdf>

En 2016-2017, 46 orchestres symphoniques financés par le Conseil canadien des arts comptaient 692 équivalents temps plein et ont payé des cachets à 6 640 artistes canadiens.

² Statistique Canada, Estimations des retombées économiques directes de la culture au Canada en 2017. En ligne : <https://hillstrategies.com/2019/06/19/estimations-des-retombees-economiques-directes-de-la-culture-au-canada-en-2017/?lang=fr>

vous commandiez et financiez une enquête de référence portant sur l'état du secteur.

- Recommandation n° 3 : Nous reconnaissons que le gouvernement du Canada s'est déjà engagé à moderniser le programme d'assurance-emploi. **Nous recommandons que les besoins des artistes qui travaillent à leur compte et des travailleurs culturels soient pris en compte dans la conception du nouveau programme.**

Un mot de remerciement

Au nom des 142 orchestres membres d'Orchestres Canada, nous tenons à remercier le Comité permanent des finances pour cette occasion de lui présenter ce mémoire.

Nous sommes profondément reconnaissants envers le gouvernement du Canada pour son leadership et son soutien durant la pandémie de COVID-19. Plusieurs organismes artistiques, dont les orchestres, ont été en mesure d'obtenir de l'aide dans le cadre des programmes de soutien d'urgence du gouvernement. Durant cette période de perturbation sans précédent des travaux artistiques et communautaires des orchestres, sans parler des changements importants qu'ils ont dû apporter à leurs modèles opérationnels, les investissements en temps opportun du gouvernement fédéral ont aidé les groupes artistiques à rester à flot, à maintenir les liens avec leurs publics et à en créer de nouveaux, à s'adapter rapidement aux exigences de santé et sécurité en constante évolution et à protéger les emplois des artistes et du personnel. Nous tenons à vous remercier pour cet appui.

Contexte

Avant la pandémie, les orchestres du Canada généraient leurs recettes grâce à un vaste éventail de sources. En 2018-2019, 37,1 % de leurs recettes provenaient de billets, de frais et de tournées; 32,4 % de dons et de commandites; et 30,1 % du financement des différents ordres de gouvernement³. Cette composition correspond aux proportions observées durant les années précédentes. En 2020-2021, soit la première année complète durant laquelle les orchestres ont dû travailler en contexte de pandémie, les recettes gagnées grâce aux billets, aux frais et aux tournées ont chuté à 5,8 % du total tandis que les dons et les commandites ont tenu bon à 31,3 % et les investissements gouvernementaux ont augmenté à

³ Orchestres Canada, résumés des rapports comparatifs. En ligne : <https://oc.ca/fr/ressource/rapport-comparatif-2020-2021/>

62,9 %⁴. Ces grands changements se sont aussi manifestés dans le taux de présence aux concerts en direct. En 2018-2019, 2 842 933 personnes ont assisté à un concert en direct. Ce chiffre a chuté à 53 118 personnes en 2020-2021, soit une baisse de 98,1 %⁵.

Ces changements étaient graves et sans précédent, et même si les orchestres canadiens ont rapidement mis le cap sur les événements en ligne (auxquels 5 182 909 spectateurs ont participé en 2020-2021)⁶, ils n'ont pas encore trouvé un modèle opérationnel viable pour le contenu numérique.

Nos activités principales sont ancrées dans la musique en direct.

Comme le montrent les chiffres, les exigences auxquelles les orchestres ont dû se conformer comme les confinements, la distanciation physique sur scène et entre les places assises ainsi que les limites de la capacité dans les salles ont rendu leur travail fondamental et enrichissant presque impossible. De surcroît, ces exigences ont gravement nui à leur modèle financier de longue date.

Depuis 30 mois, nous nous concentrons uniquement sur notre survie à court terme. Les mesures sanitaires provinciales maintenant assouplies, nous nous approchons de la reprise. Mais nous, et nos publics, ne sommes pas encore à l'abri. Les publics se méfient des variants de la COVID-19 et les ventes de billets n'ont pas encore retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie. L'inflation se fait sentir et entraîne une hausse de coûts. Les spectateurs limitent aussi leurs dépenses discrétionnaires sur des billets et des dons. **Les programmes d'aide liés à la pandémie ne sont plus offerts, mais la crise dans le milieu des arts, au Canada et partout dans le monde, n'est pas terminée.**

Dans le présent mémoire, nous formulons une série de recommandations qui aideront les orchestres du Canada et d'autres groupes des arts de la scène à se remettre sur pied en dépit des effets durables de la pandémie et à ouvrir la voie vers la durabilité renouvelée et de nouvelles contributions.

- **Recommandation n° 1 : Travail de concert avec Patrimoine Canada et d'autres organismes en ce qui a trait au financement, à la conception et au déploiement rapide d'investissements supplémentaires ciblés sur trois ans visant la reprise du secteur.**

⁴ ibid.

⁵ ibid.

⁶ ibid.

Orchestres Canada se joint à ses partenaires du secteur comme la Canadian Live Music Association, l'Association canadienne des organismes artistiques et l'Association pour l'opéra au Canada pour demander des investissements supplémentaires grandement nécessaires visant la reprise du secteur des arts de la scène déployés soit par le Conseil des arts du Canada, soit par le Fonds de la musique du Canada, soit par le Fonds du Canada pour la présentation des arts ou bien Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.

Nous recommandons un engagement sur trois ans parce que nos intervenants ont besoin de temps et d'argent pour s'adapter aux comportements changeants des consommateurs et rebâtir la croissance économique et la vitalité culturelle dans une ère postpandémique. Les investissements peuvent diminuer à mesure que le secteur reprend, mais nous ne sommes certainement pas encore rendus là. Grâce à un soutien supplémentaire ciblé et nuancé, les orchestres et les autres groupes des arts de la scène pourront renouer des liens avec leurs publics, élaborer et offrir de nouveaux programmes intéressants, attirer de nouveaux publics ainsi que maintenir et améliorer les occasions offertes aux artistes, aux publics locaux et aux touristes.

Plus précisément, les orchestres canadiens recommandent l'adoption et l'adaptation d'un programme de financement supplémentaire flexible et nuancé offert au Québec durant la pandémie, soit la Mesure particulière à la diffusion de spectacles. Ce programme pilote est encore offert aujourd'hui. En octobre 2020, le gouvernement du Québec a lancé la première itération de ce programme dans le but d'aider les réalisateurs et les diffuseurs à affronter de manière créative les défis économiques et opérationnels causés par la pandémie⁷. Essentiellement, le programme compense une portion de la valeur des billets non vendus des organismes artistiques en fonction de leurs chiffres de vente établis avant la pandémie, mais l'organisme a l'obligation d'utiliser ce financement pour rémunérer les artistes professionnels, les techniciens et les travailleurs culturels. Le financement est octroyé selon une formule, qui a évolué régulièrement pour tenir compte des enjeux précis liés au confinement et aux périodes de réouverture. Bien que le point central du programme soit la rémunération des travailleurs, nos données préliminaires indiquent que ce programme a également entraîné des répercussions sur le taux d'assistance. Par comparaison à leurs collègues dans d'autres provinces, les orchestres du Québec signalent que le nombre

⁷ <https://www.calq.gouv.qc.ca/actualites-et-publications/actualites/conseils-diffusion-spectacles>

de spectateurs était plus élevé durant la saison 2021-2022, et ce, en dépit des confinements et des restrictions de la capacité similaires imposés ailleurs.

Malgré les nombreuses demandes d'un programme semblable à l'échelle nationale et à son inclusion explicite dans le programme libéral en 2021⁸, aucun programme semblable n'a été lancé jusqu'à présent.

Nous exhortons le gouvernement fédéral à tenir sa promesse dans le cadre du budget de 2023-2024 et à donner au secteur le temps nécessaire pour rebâtir la confiance des spectateurs et assurer sa durabilité.

- **Recommandation n° 2 : Commande et financement d'une enquête de référence portant sur l'état du secteur.**

La pandémie a entraîné de nombreux changements dans notre secteur. Soulignons ceux apportés dans les salles de spectacle et de répétition, à la programmation, aux cycles de planification, à la stratégie de promotion, à la collaboration communautaire, aux exigences en matière de dotation en personnel et aux manières que nous employons pour établir des liens dans nos communautés partout au Canada.

Parallèlement, le comportement des publics a changé, et nous ne savons pas encore si ces changements sont permanents ou temporaires. En août 2022, nous avons commencé à prendre connaissance de rapports officiels sur l'impact de la pandémie sur le taux d'assistance aux spectacles d'arts de la scène au Royaume-Uni⁹, en Australie¹⁰ et aux États-Unis¹¹ et des témoignages anecdotiques d'orchestres de différentes régions du Canada. Le portrait que dessinent ces rapports et discussions est sombre. Bien que les artistes soient ravis de retrouver la scène, le nombre de spectateurs est nettement inférieur à ceux qu'on observait avant la pandémie. De plus, ils attendent beaucoup plus longtemps qu'avant avant de faire l'achat d'un billet et il n'y a jamais eu autant de gens qui ne se présentent pas à l'événement. Il est urgent que nous fassions évoluer les renseignements pour passer des témoignages anecdotiques à des données officielles canadiennes exploitables.

⁸ <https://liberal.ca/wp-content/uploads/sites/292/2021/09/Plateforme-Avancons-ensemble.pdf>, p. 31

⁹ <https://www.theaudienceagency.org/evidence/sales/change-analysis>

¹⁰ <https://www.theguardian.com/culture/2022/sep/26/australian-stages-are-packed-with-great-shows-so-why-arent-people-booking-tickets>

¹¹ <https://www.nytimes.com/2022/08/21/arts/performing-arts-pandemic-attendance>

On trouve dans l'écosystème des arts de la scène au Canada des défis et des occasions uniques en ce qui a trait à la recherche en raison de facteurs géographiques, linguistiques, culturels et démographiques. Il nous manque la masse critique pour intéresser les partenaires en recherche du secteur privé, et la collection et l'analyse officielles de données du gouvernement sont généralement présentées en rétrospective.

Il nous faut des données sectorielles actualisées si les décideurs politiques veulent concevoir leurs investissements adéquatement et appuyer des programmes qui atteignent leur but. De même, le secteur des arts a besoin de données et d'analyses pour offrir des programmes pertinents et appuyer sa prise de décisions. Il importe d'avoir un nouveau niveau de collaboration entre le gouvernement du Canada et le secteur des arts de la scène dans le but de financer ces efforts et d'entreprendre les travaux nécessaires.

- **Recommandation n° 3 : Tenir compte des besoins des artistes qui travaillent à leur compte et des travailleurs culturels dans la conception d'un programme modernisé d'assurance-emploi.**

Selon une analyse des données du recensement de 2016 effectuée par le Conseil canadien des arts, « 52 % des artistes travaillent à leur compte, comparativement à seulement 12 % de la population active canadienne »¹². De plus, les artistes gagnent considérablement moins d'argent que les autres travailleurs au Canada. Le revenu médian individuel des artistes au Canada est de 24 300 \$, soit 44 % de moins que celui de la population active (43 500 \$).¹³

Lorsque la pandémie a commencé, plusieurs artistes canadiens travaillant à leur compte se sont retrouvés sans emploi. Quoique tous les orchestres professionnels canadiens ont maintenu leurs engagements envers les musiciens avec qui ils avaient des contrats (grâce en partie à l'aide du gouvernement du Canada et de la Fédération canadienne des musiciens), d'autres intervenants importants dans l'écosystème de la musique n'ont pas été si chanceux.

Nous saluons les investissements visionnaires qu'a faits le gouvernement du Canada dans le Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des

¹² https://conseildesarts.ca/recherche/repertoire-des-recherches/2019/03/profil-statistique-des-artistes-au-canada-en-2016?_ga=2.80425811.591911832.1665844938-1184396536.1665679205

¹³ *ibid.*

spectacles sur scène du Canada¹⁴, plus particulièrement les investissements au Fonds Unison pour les musiciens et travailleurs de l'industrie de la musique. Toutefois, il nous faut une solution systémique à plus long terme pour relever les défis auxquels les artistes et les autres travailleurs autonomes font face. Nous sommes d'avis que cette solution repose sur la modernisation censée et sensible du programme d'assurance-emploi.

Dans un mémoire déposé durant l'examen du gouvernement du Canada du programme d'assurance-emploi, Orchestres Canada a témoigné de son appui envers les mesures de réforme de l'assurance-emploi, mais a également signalé certaines préoccupations propres à son secteur¹⁵.

Le programme d'assurance-emploi modernisé devrait être conçu de manière qui garantit aux artistes (et à tous les travailleurs) la dignité et la possibilité de contribuer à la société dans leurs communautés et qui fait en sorte que les artistes (et tous les travailleurs) aient un accès équitable au filet de sécurité sociale.

Conclusion

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos recommandations et nous nous ferions un plaisir de vous en parler davantage.

¹⁴ <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-resilience-travailleurs-secteur-spectacles.html>

¹⁵

https://drive.google.com/drive/folders/1eNXPFEggt2YjOX8xitWVXcuaCdN_mXkk?usp=sharing